

La loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants du 8 mars 2018 renouvelle l'obligation faite aux établissements, dans les lois précédentes (loi LRU du 10 août 2007 puis loi ESR du 10 juillet 2013), de publier sur leur site internet les statistiques d'insertion de leurs diplômés, constatées un et deux ans après l'obtention du diplôme.

Pour répondre à cet objectif initié par la loi LRU, un dispositif national de collecte de données sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université a été mis en place par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en concertation avec les universités, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) et la Délégation à l'information et à l'orientation (DIO). La première opération a été mise en place en décembre 2009 et a porté sur les diplômés 2007 de DUT, de licence professionnelle et de master. Cette opération est reconduite tous les ans.

La collecte des données est réalisée au sein des universités dans le cadre d'une charte visant à garantir la production de données de qualité, fiables, et comparables entre les universités.

L'université de Rouen Normandie participe chaque année au dispositif national en interrogeant les diplômés 30 mois après l'obtention d'une licence professionnelle ou d'un master. Elle respecte strictement le protocole national. Ainsi, seuls les diplômés de 30 ans ou moins à l'obtention du diplôme, de nationalité française et qui n'ont pas poursuivi d'études après le diplôme, font partie du champ de l'enquête.

En complément de ce dispositif, l'université a fait le choix, qu'elle confirme chaque année, d'enquêter les diplômés 18 mois après le diplôme. Ces enquêtes internes répondent aux besoins de la communauté universitaire, notamment : disposer d'informations sur l'insertion à moyen terme et sur la poursuite d'études, assez rapidement, quel que soit le profil des diplômés (nationalité ou mode de formation). Les enquêtes internes et les enquêtes nationales sont réalisées par l'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle. Cette gestion centralisée des enquêtes garantit la qualité du dispositif et l'égalité de traitement des formations tout en rationalisant les moyens. L'équipe définit et suit un protocole rigoureux, standardise le recueil et le traitement des données ainsi que la production des indicateurs.

Les enquêtes à 18 mois font l'objet de **publications mises à disposition sur le site internet de l'université** et diffusées par courrier aux membres et aux partenaires de l'établissement.

[Lien vers les publications sur le site de l'université de Rouen Normandie](#)

En complément de ces publications qui présentent les données sur le suivi des diplômés destinées à tout type de public, l'observatoire propose des **tableaux de bord dynamiques** consultables en ligne à partir d'une page en accès réservé. Ces tableaux de bord se composent d'une **sélection d'indicateurs qui doivent servir d'appui à l'évaluation et au pilotage des formations**, que ce soit dans le cadre ponctuel du bilan du contrat quinquennal ou dans un cadre plus régulier de suivi des formations, à l'occasion des conseils de perfectionnement notamment.

Ces tableaux de bord concernent les cinq promotions de diplômés de l'offre de formation 2012-2016.

Au-delà de la consultation des indicateurs globaux, il est possible **d'affiner les résultats en fonction de quelques variables prédéfinies en appliquant des filtres**. Ce système de filtres permet, par exemple, de situer une formation au regard des données agrégées pour le domaine auquel elle est rattachée ou bien encore de connaître les indicateurs de devenir en fonction du sexe en affichant les données concernant les femmes puis les données concernant les hommes. L'autre intérêt de cet outil est de disposer de données compilées sur plusieurs promotions fournissant ainsi des indicateurs consolidés puisque calculés sur des effectifs plus importants.

Sommaire du guide

Méthodologie des enquêtes auprès des diplômés de licence professionnelle	2
Tableaux de bord thématiques et définitions	2
➤ Population	2
➤ Synthèse	3
➤ Poursuite d'études	3
➤ Insertion professionnelle	4
➤ Concours	5
➤ Opinion sur la LP	5
➤ Opinion sur l'emploi	5
➤ Evolution des indicateurs	5
Filtres	6
Exports	6

Méthodologie des enquêtes auprès des diplômés de licence professionnelle

Champ : tous les diplômés de licence professionnelle d'une promotion n/n+1 sont concernés par l'enquête réalisée en année n+2/n+3.

Date d'observation : 1^{er} décembre n+2

Exemple : les diplômés de la promotion 2013-2014 sont enquêtés en décembre 2015.

Sources :

- Système d'information (Apogée : application pour l'organisation et la gestion des enseignements et des étudiants) : données socio-démographiques, coordonnées et informations sur la licence professionnelle (nomenclature).
- Fichiers des responsables de licence professionnelle : coordonnées complémentaires.
- Fichiers de gestion des apprentis et des stagiaires de la formation continue (CFC-CFA) : statut des diplômés (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, demandeurs d'emploi, salariés).
- Données d'enquête : informations sur le parcours de formation et l'insertion professionnelle, opinion des diplômés.

Recueil des données d'enquête :

- Enquête en ligne : un mail contenant le lien vers le questionnaire en ligne est envoyé en décembre sur l'adresse de messagerie électronique personnelle, il est suivi de 2 à 3 relances électroniques en décembre et janvier.
- Enquête téléphonique : les diplômés qui n'ont pas répondu en ligne sont appelés par téléphone afin de collecter les réponses à l'enquête. Cette étape est réalisée par une dizaine d'étudiants de l'université recrutés en qualité d'étudiants vacataires. Ces étudiants sont embauchés, formés et encadrés par l'OVEFIP. Les appels téléphoniques se déroulent du lundi au jeudi de 17h à 20h pendant environ 10 semaines (de janvier à mars-avril).

Tableaux de bord thématiques et définitions

Dans le bandeau en haut de page, se trouvent les liens vers les différents rapports de l'outil.



L'outil comporte **sept vues** fournissant les informations retenues pour chaque thème :

- Population
- Synthèse
- Poursuite d'études
- Insertion professionnelle
- Concours
- Opinion sur la LP
- Opinion sur l'emploi

+ Une vue **Evolution des indicateurs** consultable à partir de 2019 complète les tableaux de bord thématiques en proposant un historique synthétique sur les cinq années du contrat 2012-2016.

➤ Population

Ce rapport propose quelques éléments permettant de caractériser les diplômés concernés par l'étude.

On trouvera ainsi la répartition des diplômés selon le sexe, la nationalité (française ou étrangère), le baccalauréat, l'âge, la promotion, la composante et le domaine. Ces informations sont issues du système d'information (Apogée).

Les données collectées au cours de l'enquête permettent de connaître l'origine scolaire (diplôme d'accès à la licence professionnelle) et l'origine géographique avant l'inscription en licence professionnelle.

Le parcours des diplômés, en particulier leur insertion professionnelle, variant en fonction de leur profil et de leur trajectoire scolaire et professionnelle, il convient de distinguer les personnes qui relèvent de la **formation continue** des plus jeunes qui relèvent de la **formation initiale et de l'alternance**.

Ainsi, pour que les analyses puissent prendre sens, deux types de public sont définis :

- **Formation initiale et alternance**

Il s'agit des diplômés âgés de 30 ans ou moins à l'obtention du diplôme, qui ont suivi leur formation à temps plein (formation initiale classique) ou en alternance. L'alternance comprend les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation.

- **Formation continue**

Il s'agit des stagiaires de la formation continue : salariés ou demandeurs d'emploi bénéficiant d'un financement pour leurs études, quel que soit leur âge. Auxquels sont ajoutées les personnes âgées de plus de 30 ans à l'obtention du diplôme, qui ont suivi leur formation sous le statut étudiant.

➤ Synthèse

Cette vue permet de connaître rapidement la **situation de l'ensemble des diplômés 18 mois après l'obtention du diplôme**. Elle débute par des données très synthétiques sur la situation : emploi, recherche d'emploi, formation, autre situation. Elle se poursuit par une déclinaison des données de situation et de situation professionnelle **en fonction du parcours de formation** (avec ou sans poursuite d'études au cours des 18 mois).

➤ Poursuite d'études

Sont proposés dans ce rapport les **principaux indicateurs** concernant la poursuite d'études et les **caractéristiques de la poursuite d'études** au cours des 18 mois. Deux types de calcul sont principalement utilisés : taux calculés sur l'ensemble des répondants et répartition parmi les répondants en études.

Exemple :

Taux de poursuite en master en n+1 : nombre de diplômés inscrits en master en n+1 / nombre de répondants.

Part de la poursuite en master dans la poursuite d'études en n+1 : nombre de diplômés inscrits en master en n+1 / nombre de diplômés en études en n+1.

Principaux indicateurs de la poursuite d'études

- **Taux de poursuite d'études immédiate** : nombre de diplômés en formation en année n+1 / nombre de répondants.
- **Taux de poursuite d'études au cours des 18 mois suivant l'obtention du diplôme** : nombre de diplômés en formation en année n+1 ou n+2 / nombre de répondants.
- **Taux de poursuite en master au cours des 18 mois suivant l'obtention du diplôme** : nombre de diplômés inscrits en master en année n+1 ou n+2 / nombre de répondants.
- **Part de diplômés en études à la date de l'enquête** : nombre de diplômés en formation en année n+2 / nombre de répondants.

Parcours de formation après la licence professionnelle

Cette rubrique rend compte de façon assez synthétique du parcours de formation au cours des 18 mois suivant l'obtention de la licence professionnelle : poursuite en année n+1 uniquement (poursuite immédiate courte), ou en années n+1 et n+2 (poursuite immédiate longue), ou en année n+2 uniquement (reprise d'études), et grand type de formation suivie sur les deux années.

Caractéristiques de la poursuite d'études au cours des 18 mois

Cette partie est affichée sur deux colonnes : l'une présente les caractéristiques des études suivies en année n+1 (poursuite immédiate) et l'autre présente les caractéristiques des études suivies en année n+2 (soit 18 mois après la licence professionnelle, à la date de l'enquête).

Les formations sont caractérisées comme suit :

- **Type de formation** : licence, master, école (commerce, ingénieur), autre (DIMN, mention complémentaire, diplôme universitaire...).
- **Mode de formation** : formation initiale classique, alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation), formation continue (financée ou sans financement).
- **Localisation** : découpage régional en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016.
- **Libellé de la formation** : cette information ne s'affiche que si un filtre a été défini sur la mention, la spécialité ou le parcours.

➤ Insertion professionnelle

Sont proposés dans ce rapport les **principaux indicateurs** concernant l'insertion professionnelle et les **caractéristiques de l'emploi occupé** 18 mois après l'obtention de la licence professionnelle. Deux types de calcul sont principalement utilisés : taux calculés sur l'ensemble des diplômés concernés et répartition parmi les diplômés en emploi.

Rappel : les enquêtes d'insertion professionnelle fournissent des informations permettant d'évaluer la qualité de l'insertion professionnelle immédiate, c'est-à-dire après chaque diplôme. Les diplômés qui ont poursuivi leurs études après l'obtention du diplôme considéré ne sont pas concernés par cette mesure puisque l'insertion professionnelle ne peut être directement reliée à ce diplôme.

Diplômés concernés : les données ne portent que sur les diplômés qui n'ont pas poursuivi leurs études après la licence professionnelle.

Principaux indicateurs de l'insertion professionnelle

Taux d'insertion professionnelle et de recherche d'emploi

- **Part de diplômés entrés dans la vie active** : nombre de diplômés en emploi ou en recherche d'emploi / nombre de diplômés concernés.
- **Taux d'insertion professionnelle** : nombre de diplômés en emploi / nombre de diplômés entrés dans la vie active.
- **Taux de recherche d'emploi** : nombre de diplômés sans emploi en recherche d'emploi / nombre de diplômés entrés dans la vie active.

Caractéristiques de l'emploi

- **Part d'emplois de niveau cadre ou profession intermédiaire** : nombre de diplômés ayant un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire / nombre de diplômés en emploi.
Niveau cadre : groupes socio-professionnels « Cadres et professions intellectuelles supérieures », « Artisans, chefs d'entreprise » (nomenclature PCS de l'INSEE).
Niveau profession intermédiaire : groupe socio-professionnel « Professions intermédiaires » (nomenclature PCS de l'INSEE).
- **Part d'emplois de niveau cadre** : nombre de diplômés ayant un emploi de niveau cadre / nombre de diplômés en emploi.
- **Part d'emplois stables** : nombre de diplômés ayant un contrat stable / nombre de diplômés en emploi.
Contrats stables : CDI, fonctionnaire (titulaire ou stagiaire), indépendant-e, profession libérale, auto-entrepreneur-e, chef-fe d'entreprise.
Contrats temporaires : CDD, contractuel-le ou vacataire de la fonction publique, intérimaire, autre (service civique, CUI).
- **Part d'emplois à temps plein** : nombre de diplômés ayant un emploi à temps plein / nombre de diplômés en emploi.
- **Taux de rétention régionale** : nombre de diplômés ayant un emploi en Normandie (Haute-Normandie et Basse-Normandie) / nombre de diplômés en emploi.
On peut en déduire le taux de mobilité : part des emplois extérieurs à la Normandie (y compris à l'étranger).
- **Salaire mensuel net médian** : médiane calculée à partir des salaires mensuels hors primes pour les emplois à temps plein exercés en France métropolitaine. Le salaire médian est tel que la moitié des diplômés gagne moins et l'autre moitié gagne plus.
- **Salaire mensuel net moyen** : moyenne calculée à partir des salaires mensuels hors primes pour les emplois à temps plein exercés en France métropolitaine.

Situation professionnelle 18 mois après l'obtention de la licence professionnelle

Cette rubrique reprend les éléments concernant les taux d'entrée dans la vie active, d'insertion professionnelle et de recherche d'emploi. Ces données sont complétées par :

- **La part de diplômés qui ont occupé au moins un emploi depuis l'obtention du diplôme** : nombre de diplômés qui ont occupé un emploi / nombre de diplômés concernés.
- **Le délai moyen d'accès au premier emploi** : date de début du premier emploi – date d'obtention de la licence professionnelle.

Caractéristiques de l'emploi occupé 18 mois après l'obtention de la licence professionnelle

Cette rubrique reprend les éléments concernant les indicateurs de la qualité de l'emploi de façon un peu plus détaillée : niveau de l'emploi, contrat de travail, temps de travail, salaire mensuel net, localisation de l'emploi (découpage régional en vigueur au 1^{er} janvier 2016).

Ces données sont complétées par des informations sur :

- Le moyen d'obtention de l'emploi.
- Le secteur d'activité économique de l'entreprise (d'après la NAF de l'INSEE).
- Le libellé de l'emploi occupé : cette information ne s'affiche que si un filtre a été défini sur la mention, la spécialité ou le parcours.

➤ Concours

Sont proposées dans ce rapport des données concernant les concours passés après l'obtention de la licence professionnelle.

Sont ainsi présentés :

- la part de diplômés ayant passé au moins un concours au cours des 18 mois suivant l'obtention de la licence professionnelle, cette information concerne tous les diplômés quelle que soit leur situation au regard de l'emploi ou des études,
- le type de concours passés,
- le résultat au(x) concours,
- le libellé du(des) concours si un filtre a été défini sur la mention, la spécialité ou le parcours.

➤ Opinion sur la LP

Ce tableau de bord comprend un graphique qui rend compte du **degré de satisfaction** quant à la licence professionnelle obtenue à l'université de Rouen. Sont évalués : le contenu de la formation, l'organisation des enseignements, l'aide à la recherche de stage et le déroulement du stage.

Lors de l'enquête, les diplômés ont la possibilité de s'exprimer librement et apporter des précisions sur leur appréciation de la licence professionnelle. Pour conserver une forme de confidentialité, les **remarques rédigées par les diplômés** ne figurent pas dans le tableau de bord mais l'OVEFIP les tient à la disposition des responsables de formation qui souhaitent en prendre connaissance.

➤ Opinion sur l'emploi

Les données concernent uniquement les **diplômés qui n'ont pas poursuivi leurs études après l'obtention de la licence professionnelle et qui sont en emploi 18 mois après**.

Ce tableau de bord comprend un graphique qui rend compte du **degré de satisfaction** quant à l'emploi occupé 18 mois après l'obtention de la licence professionnelle. Sont évalués : la rémunération, les fonctions occupées, les relations dans l'entreprise, ainsi que le sentiment d'avoir des perspectives de carrière et l'opinion sur l'adéquation entre le diplôme et l'emploi occupé.

Lors de l'enquête, les diplômés ont la possibilité de s'exprimer librement et apporter des précisions sur leur appréciation de leur emploi. Pour conserver une forme de confidentialité, les **remarques rédigées par les diplômés** ne figurent pas dans le tableau de bord mais l'OVEFIP les tient à la disposition des responsables de formation qui souhaitent en prendre connaissance.

➤ Evolution des indicateurs

Ce tableau de bord présente, sur deux pages, l'évolution sur cinq années des principaux indicateurs concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des diplômés.

Le périmètre et les indicateurs de cette vue obéissent aux mêmes critères et calculs que ceux figurant dans les tableaux de bord thématiques. Il convient ainsi de se reporter aux définitions précédentes.

Filtres

L'outil permet à l'utilisateur de définir un profil en sélectionnant un ou plusieurs filtres. Par défaut, aucun filtre n'est appliqué, toutes les données sont sélectionnées.

Pour valider la sélection du ou des filtres, il faut cliquer sur [Appliquer] sous la zone de filtres. Les filtres peuvent être modifiés un par un, il est cependant conseillé d'annuler complètement la sélection en cliquant sur [Annuler] avant de choisir de nouveaux critères.

Sélection des filtres

Pour valider la sélection, cliquer sur "Appliquer". Pour annuler la sélection, cliquer sur "Annuler".

Promotion de diplômés :
(tous)

Sexe :
(tous)

Type de public :
2012-2013
2013-2014
2014-2015
2015-2016
2016-2017

Mode de formation :
(tous)

Composante :
(tous)

Domaine :
(tous)

Mention :
(tous)

Spécialité :
(tous)

Libellé de la licence professionnelle :
(tous)

Appliquer Annuler

Au début de chaque rapport, un encadré liste les filtres appliqués. On y retrouve les variables de filtre ainsi que les valeurs sélectionnées.

Exemple :

Le profil sélectionné ici correspond aux diplômés de la promotion 2016-2017 enquêtés en décembre 2018, issus de la formation initiale ou de l'alternance, du domaine Sciences, technologies, santé.

Les informations de tous les tableaux de bord sont actualisées en fonction de ces filtres.

Sélection des filtres

Pour valider la sélection, cliquer sur "Appliquer". Pour annuler la sélection, cliquer sur "Annuler".

Promotion de diplômés :
2016-2017

Sexe :
(tous)

Type de public :
Formation initiale et alternance

Mode de formation :
(tous)

Composante :
(tous)

Domaine :
Sciences, technologies, santé

Mention :
(tous)

Spécialité :
(tous)

Libellé de la licence professionnelle :
(tous)

Appliquer Annuler

Devenir des diplômés de licence professionnelle
Enquête 18 mois après l'obtention du diplôme

Population

Filtres appliqués :

Promotion : 2016-2017
Sexe : Femmes, Hommes
Public : Formation initiale et alternance
Mode de formation : Formation initiale classique ; Alternance
Composante : 4 valeurs sélectionnées
Domaine : Sciences, technologies, santé
Mention : 12 valeurs sélectionnées
Spécialité : 12 valeurs sélectionnées
Libellé de la LP : 13 valeurs sélectionnées

Date de l'enquête : décembre 2018

Nombre de diplômés : 223
Nombre de répondants : 171
Taux de réponse : 77 %

Caractéristiques des 223 diplômés

Source : Apogée

Promotion de diplômés	Nb	% obs.
2012-2013	0	0%
2013-2014	0	0%
2014-2015	0	0%
2015-2016	0	0%
2016-2017	223	100%
Total	223	100%

Public et mode de formation Source : Apogée et CFC-CFA

	Effectifs	%
Formation initiale et alternance	223	100%
Formation initiale classique	114	51%
Alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation)	109	49%

Exports

Il est possible d'exporter les tableaux de bord (ouvrir ou enregistrer) sous différents formats : pdf, xls, doc, ppt.

UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE

Devenir des diplômés de licence professionnelle - Enquête 18 mois après l'obtention du diplôme

Page d'accueil Population Synthèse Poursuite d'études Insertion professionnelle

Concours Opinion sur la LP Opinion sur l'emploi >> Evolution des indicateurs

Exports

Pour obtenir une mise en page correcte, il est conseillé de choisir le format pdf.

L'export ne concerne que la vue affichée à l'écran. Pour télécharger l'ensemble des tableaux de bord, il est nécessaire d'afficher et d'enregistrer les tableaux de bord un par un.